

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 mai 2026



Du 25 au 31 mai 2026, des événements dans toute l'Île-de-France pour découvrir les pensions de famille

Chaque année, la semaine nationale des pensions de famille a pour objectif de faire connaître cette catégorie de logement accompagné, particulièrement auprès des élus et des riverains, tout en valorisant la participation des personnes logées. Portes ouvertes, expositions, inaugurations : de nombreux événements sont prévus pour aller à la rencontre des hôtes et résidents.

La 6^e édition de la semaine nationale des pensions de famille se déroule du 25 au 31 mai 2026. Elle est co-organisée par la délégation interministérielle à l'Hébergement et l'Accès au Logement (Dihal), l'union professionnelle du Logement accompagné (Unafo), la fondation pour le Logement des Défavorisés, la fédération des acteurs de la Solidarité (Fas), Solidaires pour l'habitat (Soliha), la fédération des associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (Fapil), Habitat et Humanisme et l'union sociale pour l'Habitat (USH) avec le soutien, en Île-de-France, de la direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (Drihl).

Retrouvez la programmation des événements sur la carte interactive : <https://www.pensionsdefamille.org>

Les pensions de famille en Île-de-France, un dispositif dynamique

En Île-de-France, on compte à ce jour 3 783 places de pensions de famille et 916 places de résidences d'accueil ouvertes, avec une forte dynamique de production : en 2025, 659 places supplémentaires ont été financées, année record depuis la création de ce dispositif.

Le soutien de l'État en Île-de-France à ce développement, qui s'inscrit dans le 2^e plan national pour le Logement d'abord 2023-2027, est déterminant : en 2025, il s'est engagé à hauteur de 56,1 millions d'euros (32,2 millions d'euros en fonctionnement et de 23,9 millions d'euros en investissement).

Pour appuyer cette dynamique, les services de l'État en Île-de-France assurent, outre le financement des projets, un accompagnement renforcé des maîtres d'ouvrages et gestionnaires, avec une attention particulière au développement de structures dans les territoires à enjeu, en particulier dans les quartiers de gare du Grand Paris Express.

Qu'est-ce qu'une pension de famille ?

Les pensions de famille sont des solutions de logement accompagné, destinées à des personnes en situation d'isolement ou d'exclusion sociale, souvent marquées par un parcours de rue ou des passages répétés en structures d'hébergement. Certaines pensions de famille s'adressent plus spécifiquement aux personnes ayant un handicap psychique : ce sont les résidences d'accueil.

Les résidents y trouvent un lieu de vie chaleureux qui leur propose un logement autonome, au sein d'une structure collective à taille humaine (en moyenne 25 places, pour des logements allant du studio au T2). Ils bénéficient d'un accompagnement social quotidien assuré par les hôtes, à la fois dans leurs démarches individuelles et dans l'animation de la vie collective : accompagnement socio-éducatif, intégration dans le logement, renforcement du lien social, accès à la santé et aux droits, en coordination étroite avec les acteurs du territoire (caisse centrale d'activités sociales, centre médico-psychologique, médecins, associations locales, etc.).

L'implantation des pensions de famille repose sur une analyse concertée des besoins socio-démographiques du territoire francilien, menée dans le cadre des plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). Les projets sont étudiés par les partenaires concernés : collectivités locales, État, agence régionale de Santé (ARS) dans le cas des résidences accueil, porteurs de projets, services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO). Une attention particulière est accordée à la dimension sociale des projets, notamment au public visé, aux modalités d'admission et d'accompagnement ainsi qu'aux missions des hôtes, mais aussi à leur bonne intégration dans l'environnement urbain.

Sites et documents ressources

<https://www.pensionsdefamille.org>

<https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/pension-de-famille-et-residence-accueil-r437.html>

<http://www.affil.fr/>

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

01 82 52 48 91 / m.de-crepy@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>